

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**réunion du 31 Mars 2015**  
(convocation en date du 23 Mars 2015)

**Président de séance** : monsieur Patrick GENDRAUD, maire

**Membres présents** : mesdames Vaillant et Aubron, messieurs Boileau, Vocoret et Bellat adjoints délégués,

mesdames et messieurs Tremblay, Bourcey, Droin, Race, Fromonot, Christophe, Cislaghi, Clerc, Simonot, Guilhoto, Drombry

**Membres excusés** : madame Caro (pouvoir de vote à monsieur Christophe), madame Belleville

Madame Bourcey est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Février 2015, après lecture, est accepté.

**COMPTE-RENDU**

**Informations municipales**

- Suite aux analyses d'eau du 17 Février dernier, l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres mesurés.
- Monsieur le maire fait lecture des remerciements de la Présidente du Secours Populaire pour la mise aux normes électriques du bâtiment.
- Madame Vaillant informe que Chablis est ville départ du Tour de l'Avenir le 22 Août 2015. Le village sera installé sur la place de la mairie. Le parcours n'est pas encore complètement arrêté.

**Comptes administratifs**

- Après présentation par monsieur Boileau, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances, et après que le maire se soit retiré, les comptes administratifs ont été acceptés à l'unanimité. De même les comptes de gestion du trésorier municipal sont acceptés à l'unanimité, les comptes de gestion et les comptes administratifs devant être identiques.
- L'affectation des résultats est validée pour les trois budgets.

## **Budgets primitifs 2015**

- le budget général s'élève, en dépenses et en recettes de fonctionnement, à 4 092 141 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 2 107 152 €. Les principales dépenses prévues concernent des travaux de voirie et de trottoirs dans le cœur de Chablis principalement, l'élargissement du Quai Voltaire, l'achat de matériels divers pour les services, l'étude d'un groupe scolaire, la fin des travaux d'aménagement du nouveau bâtiment technique, la mise aux normes des bâtiments communaux, l'achat d'un véhicule électrique... Le budget est voté à l'unanimité. Monsieur le maire précise que, cette année encore, tous les investissements seront financés par des fonds propres.
- Concernant le budget annexe de distribution de l'eau potable et de l'assainissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent en fonctionnement à 577 117 € et en investissement à 1 115 389 €. Les principales dépenses prévues concernent le remplacement des branchements, les raccordements divers, les études des bassins d'alimentation d'eau potable, les travaux de mise en séparatif des réseaux sur le domaine public et en parties privatives Rue Benjamin Constant (sud) et Rue du Moulin du Faubourg... Une somme est réservée pour l'amortissement des réseaux. Le budget est voté à l'unanimité.
- Le budget annexe du Funérarium présente essentiellement des dépenses et recettes liées au fonctionnement. Cette année, une dépense d'investissement est inscrite pour la réfection de la climatisation. Le budget est voté à l'unanimité.
- Les taux d'imposition des taxes directes locales sont reconduits pour 2015 sans augmentation : 20,72 % pour la taxe d'habitation, 19,39 % pour la taxe foncière sur le bâti, 51,72 % pour la taxe foncière sur le non bâti et 20,18 % pour la CFE (cotisation foncière des entreprises).

## **Personnel communal**

- Un contrat à 28/35<sup>ème</sup> est voté au secrétariat pour une durée de 6 mois, en remplacement d'un agent démissionnaire.
- Le Conseil Municipal est favorable à la prise en charge des prothèses auditives d'un agent, la commune sera entièrement indemnisée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).
- Le Centre de Gestion de l'Yonne organise cette année une consultation pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire sous la forme d'un marché à procédure négociée. Cette initiative a pour but d'obtenir pour les collectivités intéressées un taux et des prestations avantageuses grâce à une demande mutualisée. Cette consultation demeure libre et sans engagement. La commune de Chablis s'inscrit dans la démarche et décidera au vu du résultat de la consultation de souscrire ou non.

## **Affaires diverses**

- Le bail de la gendarmerie est renouvelé pour 9 ans, du 1<sup>er</sup> Avril 2015 au 31 Mars

2024. Le loyer annuel s'élève à 59 580,26 €.

- La décision d'adhérer à l'Agence Technique Départementale est différée faute d'éléments suffisants.
- Le Permis de Construire n°089 068 09 U 0018 est annulé ainsi que les taxes induites.
- Monsieur et madame Gérard TRICON rencontrent des problèmes de refoulement dans leur maison d'habitation.
- Une chasse aux œufs est organisée le 18 Avril 2015 à 15H00 au Parc de la Liberté.
- Un nouvel artificier est sollicité pour le feu du 13 Juillet. Le groupe Les Chaussettes Sauvages est retenu, des jeux gonflables seront réservés.
- Le personnel ayant participé à la mise sous pli des circulaires et bulletins électoraux sont remerciés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30